

**DECLARATION DE LA MODIFICATION
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION N° 15272*1
Article R512-54-II du code de l'environnement**

1- DECLARANT

Personne morale **Personne physique** : Madame Monsieur

Nom

Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique

Forme juridique N° SIRET

Pour une personne morale

Le cas échéant

Adresse

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Pays, si le déclarant réside à l'étranger

Province ou région étrangère

Téléphone Portable Fax (facultatif)

Courriel

Signataire de la déclaration (pour une personne morale)

Nom Prénoms

Qualité

2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION

N° SIRET

Enseigne ou nom usuel du site

Adresse de l'installation : identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)

Si différente :

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Téléphone Portable Fax (facultatif)

Courriel

Description générale du projet de modification de l'installation :

Élevage de vaches laitières

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : Oui Non

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Joindre une note précisant l'interaction ("connexité") de la modification avec les installations existantes

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : Oui Non

3- IMPLANTATION DE L'INSTALLATION

La modification concerne l'implantation de l'installation
(modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux...)

Oui Non

Si oui, le déclarant **peut** joindre à la déclaration les plans suivants :

- **Un plan d'ensemble à jour** accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation **et du projet de modification**. En fonction de l'impact de cette modification, ce plan peut notamment préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés...
- **Un plan de situation du cadastre actualisé** dans un rayon de 100 m autour de l'installation, notamment si le projet de modification impacte l'emprise du site ou le voisinage.

Préciser les modifications apportées concernant l'implantation de l'installation :

Suite à un incendie qui a détruit une stabulation et des hangars de stockages, les exploitants ont choisi de reconstruire les ouvrages. Les assurances ont acceptées à condition de séparer les bâtiments.

5 – MODES D'EXPLOITATION

La modification concerne les modes d'exploitation de l'installation
(évolution des procédés, des rejets, de la gestion des déchets...)

Oui Non

Si oui, préciser les modifications apportées aux modes d'exploitation :

6 – PRESCRIPTIONS APPLICABLES

Demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :
Si oui, joindre votre demande de modification.

Oui Non

7 – AUTRES MODIFICATIONS

Descriptions éventuelles d'autres modifications :

Fait à

le

Signature du déclarant

**DECLARATION DE LA MODIFICATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE
RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R512-54-II du code de l'environnement

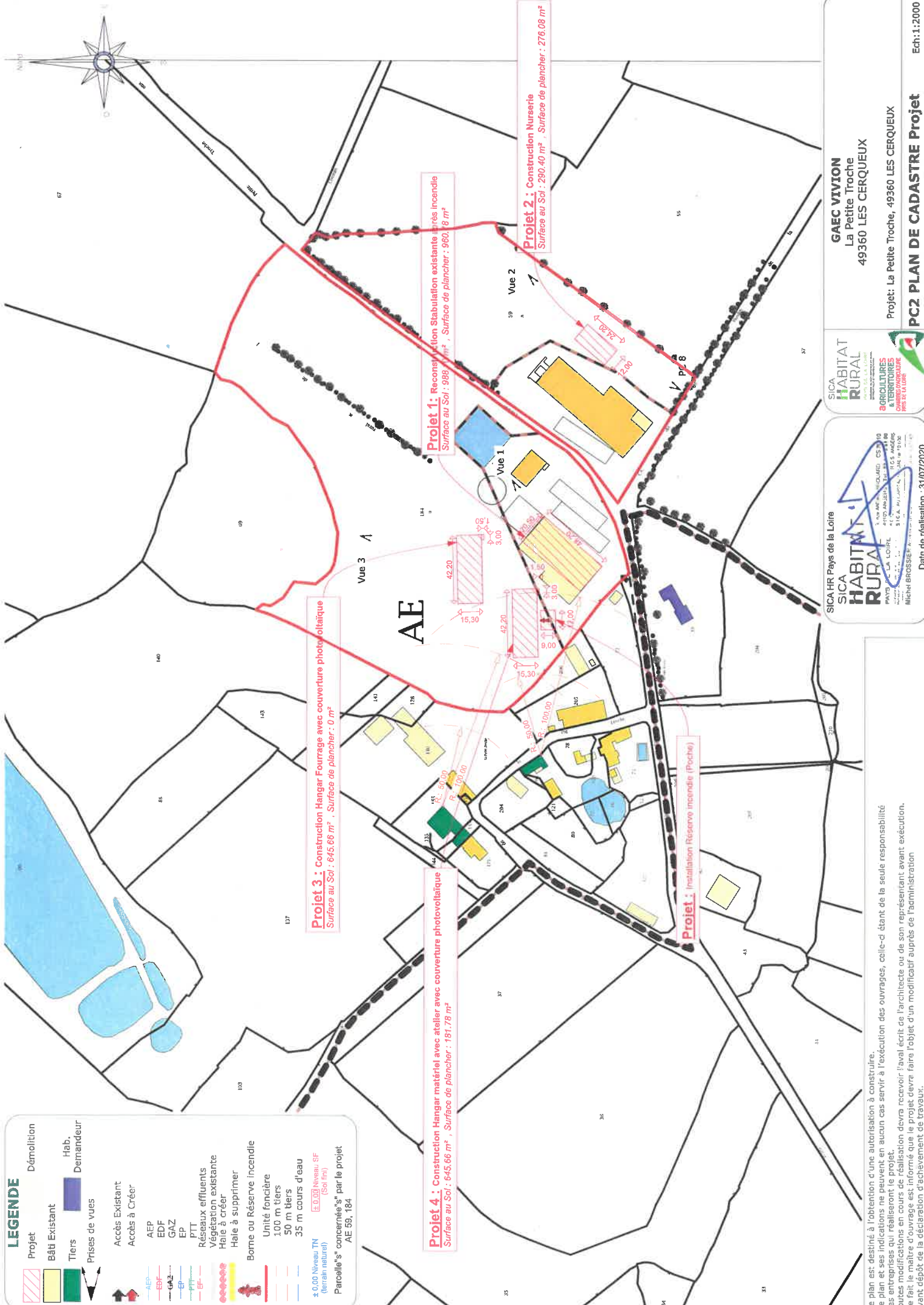
Nom et adresse de l'installation :

<input type="text" value="GAEC VIVION"/>	
<input type="text" value="LA PETITE TROCHE"/>	
<input type="text"/>	
<input type="text" value="49360"/>	<input type="text" value="LES CERQUEUX"/>

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :
Rappel réglementaire : si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation existante (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Une note précisant l'interaction de la modification avec les installations existantes a été jointe à la déclaration.
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :

Demande de modification de certaines prescriptions applicables :
Rappel réglementaire : si oui, cette demande sera soumise à l'avis de l'autorité administrative qui statue par arrêté (article R512-52 du code de l'environnement). L'absence de réponse dans un délai de 3 mois à partir de la réception du dossier et des éventuels compléments vaut refus (décret n° 2014-1273 du 30 octobre 2014).



LEGENDE

	Démolition
	Bâti Existant
	Tiers
	Hab. Demandeur
	Prises de vues
	Accès Existant
	Accès à Créer
	AEP
	EDF
	GAZ
	EP
	PTT
	Réseaux effluents
	Végétation existante
	Halle à créer
	Halle à supprimer
	Borne ou Réserve incendie
	Unité foncière
	100 m tiers
	50 m tiers
	35 m cours d'eau
	±0,00 Niveau TN (terrain naturel)
	E0,00 Niveau SF (Sol fini)

Parcelles "s" concernées "s" par le projet
AE 89, 184

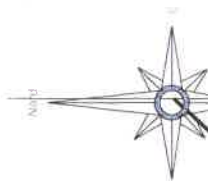
Projet 3 : Construction Hangar Fourrage avec couverture photovoltaïque
Surface au Sol : 645,66 m² - Surface de plancher : 0 m²

Projet 4 : Construction Hangar matériel avec atelier avec couverture photovoltaïque
Surface au Sol : 645,66 m² - Surface de plancher : 181,78 m²

Projet 1 : Reconstitution Stabilisation existante après incendie
Surface au Sol : 989 m² - Surface de plancher : 980,8 m²

Projet 2 : Construction Nurserie
Surface au Sol : 290,40 m² - Surface de plancher : 276,08 m²

Projet : Installation Réserve incendie (Poches)



SICA HR Pays de la Loire
SICA HABITAT RURAL
3, rue ANNE D'AUDREY CS 2110
PAYS DE LA LOIRE 44100 SAINTE-HELENE
SICA HABITAT RURAL
Michel BROSSE* Architecte DPLG

SICA HABITAT RURAL
AGRICULTURES & TERRITOIRES
COMBRESPOUILLE
PROTEC LAURE

GAEC VIVION
La Petite Troche
49360 LES CERQUEUX

Projet: La Petite Troche, 49360 LES CERQUEUX

PC2 PLAN DE CADASTRE Projet

Date de réalisation : 31/07/2020

Ce plan est destiné à l'obtention d'une autorisation à construire.
Ce plan et ses indications ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des ouvrages, celle-ci étant de la seule responsabilité des entreprises qui réaliseront le projet.
Toutes modifications en cours de réalisation devra recevoir l'aval écrit de l'architecte ou de son représentant avant exécution.
De fait le maître d'ouvrage est informé que le projet devra faire l'objet d'un modificatif auprès de l'administration avant dépôt de la déclaration d'achèvement de travaux.

Ech:1:2000

LEGENDE

Projet

Existant

± 0,00 Niveau TN
(terrain naturel)

± 0,00 Niveau SF
(Sol fin)

17,37



Date de réalisation : 31/07/2020



GAEC VIVION
La Petite Troche
49360 LES CERQUEUX

Projet: La Petite Troche 49360 LES CERQUEUX
VUE EN PLAN Projet 1

Ech: 1:200

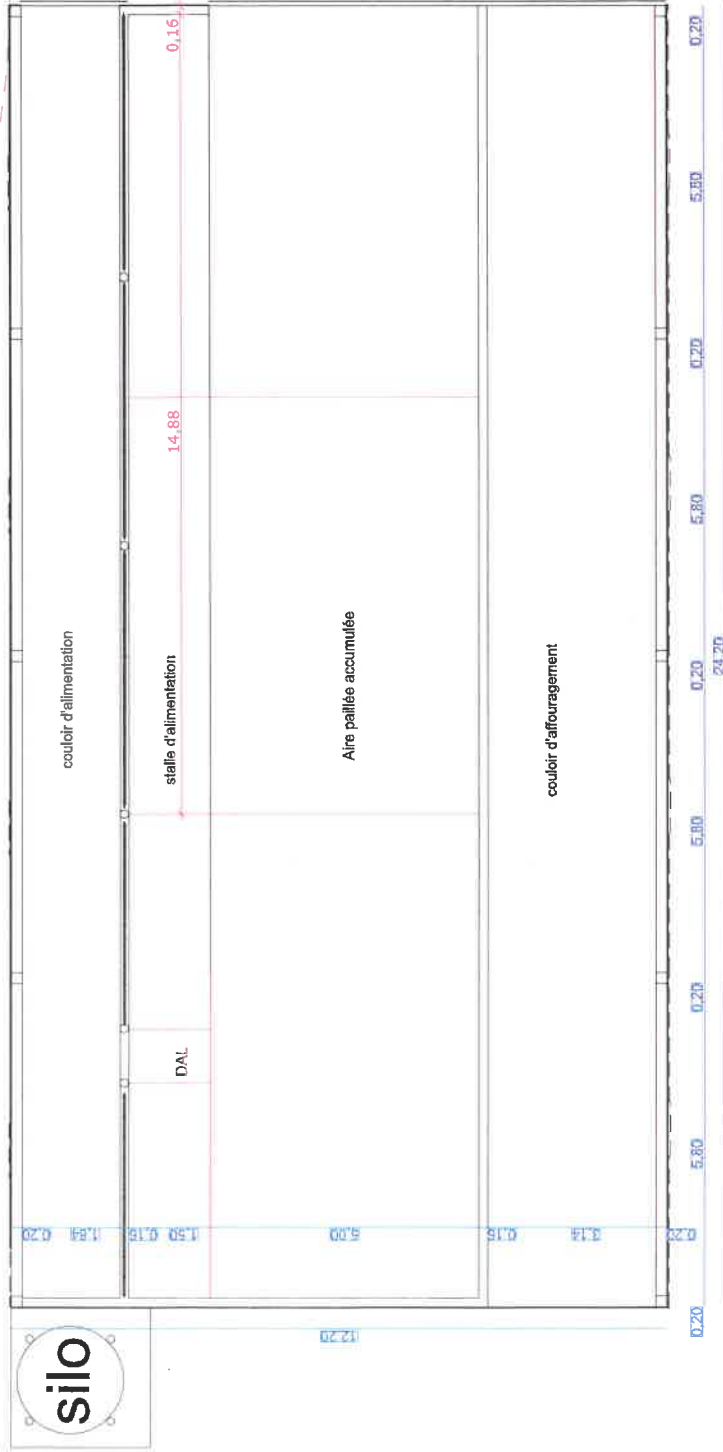
Le plan est destiné à l'obtention d'une autorisation à construire.
Ce plan et ses indications ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des ouvrages, celle-ci étant de la seule responsabilité des entreprises qui réaliseront le projet.
Toutes modifications en cours de réalisation devra recevoir l'aval écrit de l'architecte ou de son représentant avant exécution.
De fait le maître d'ouvrage est informé que le projet devra faire l'objet d'un modificatif auprès de l'administration avant dépôt de la déclaration d'achèvement de travaux.

LEGENDE

Projet

Existant

+0.00 Niveau SF
(Sol fin)



Date de réalisation : 31/07/2020

GAEC VIVION
La Petite Troche
49360 LES CERQUEUX

Projet: La Petite Troche 49360 LES CERQUEUX
VUE EN PLAN projet 2



Ce plan est destiné à l'obtention d'une autorisation à construire.
Le plan et ses indications ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des ouvrages, celle-ci étant de la seule responsabilité des entreprises qui réaliseront le projet.
Toutes modifications en cours de réalisation devra recevoir l'aval écrit de l'architecte ou de son représentant avant exécution.
De fait, le maître d'ouvrage est informé que le projet devra faire l'objet d'un modificatif auprès de l'administration avant début de la célébration d'achèvement de travaux.

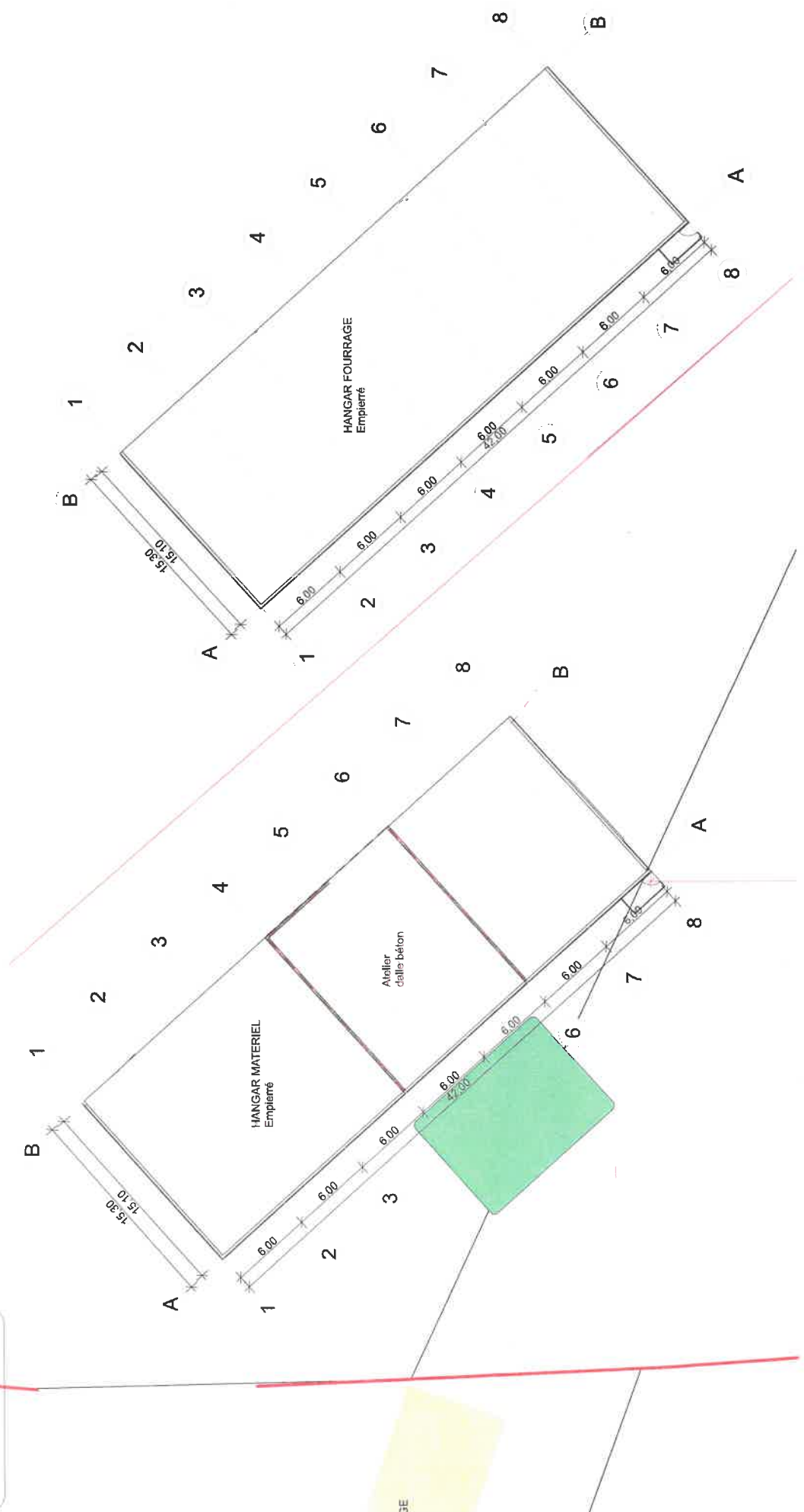
Ech:1:100

LEGENDE

☐ Projet

± 0,00 Niveau TN (terrain naturel)

± 0,00 Niveau SF (Sol fin)



Date de réalisation : 31/07/2020

GAEIC VIVION
La Petite Troche
49360 LES CERQUEUX

Projet: La Petite Troche 49360 LES CERQUEUX

VUE EN PLAN Projet 3 & 4

Ech:1:300

SICA HABITAT RURAL

AGRICULTURES & TERRITOIRES
DIVERSES RESPONSABLE
PAR LE URG

SICA HABITAT RURAL

1, rue ANGÉ, HUIQUARD CS 2110
PAYS DE LA LOIRE
SICA Habitat Rural de la Région
Nichei BRD 51111

Ce plan est destiné à l'obtention d'une autorisation à construire.
Le plan et ses indications ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des ouvrages, celle-ci étant de la seule responsabilité des entreprises qui réaliseront le projet.
Toutes modifications en cours de réalisation devra recevoir l'aval écrit de l'architecte ou de son représentant avant exécution.
Ce fait le maître d'ouvrage est informé que le projet devra faire l'objet d'un modificatif auprès de l'administration avant dépôt de la déclaration d'achèvement de travaux.

